



**Énergie NB Power**

P.O. Box 2000/C.P. 2000  
515 King Street/515, rue King  
Fredericton, NB  
Canada E3B 4X1  
www.nbpower.com  
www.energienb.com

## Communiqué

Le 30 juin 2003

### Publication des états financiers 2002-2003 d'Énergie NB

**Fredericton** : Une baisse de 82 millions de dollars aux profits des ventes à l'exportation a contribué à une perte nette de 77 millions de dollars pour Énergie NB pendant l'exercice 2002-2003. En 2001-2002, le bénéfice net était de 19 millions de dollars.

La baisse des profits tirés des ventes à l'exportation est attribuable à la hausse des coûts d'énergie en raison de l'augmentation du prix du mazout et du gaz naturel. En même temps, les sources d'approvisionnement moins chères, l'énergie nucléaire et l'Orimulsion, étaient moins disponibles. Les marchés d'exportation ont un effet critique sur le rendement financier d'Énergie NB, et les profits qui en découlent servent à maintenir les tarifs provinciaux à un niveau aussi bas que possible.

«C'était une année très difficile. Non seulement il nous coûtait plus cher de produire de l'électricité pour les clients provinciaux, mais encore nos ventes à l'exportation profitables ont diminué de façon importante», de dire Stewart MacPherson, président et chef de la direction. «En même temps, nous avons limité les coûts sous notre emprise et nous avons fait des progrès sur des projets d'aménagements qui pourront réduire à l'avenir l'effet de ces pressions externes sur les coûts.»

En 2002-2003, la remise à neuf de Coleson Cove a été approuvée, l'Office national de l'énergie a approuvé une nouvelle ligne internationale de transport et l'entreprise a poursuivi ses efforts afin d'obtenir l'approbation requise pour agrandir les installations de stockage du combustible à Point Lepreau.

### Rendement financier

Les produits d'Énergie NB se sont chiffrés à 1,27 milliard de dollars 2002-2003 : 993 millions pour les ventes à l'intérieur de la province, 227 millions pour les ventes à l'extérieur et 53 millions de dollars pour les produits divers. Au cours de l'exercice, plusieurs facteurs, surtout externes, ont augmenté les coûts :

- les prix du mazout lourd et du gaz naturel ont augmenté de presque 40 %
- en raison de l'interruption des livraisons d'Orimulsion à bas prix, il était nécessaire d'utiliser le mazout lourd plus cher
- le prolongation de l'arrêt d'entretien à Point Lepreau a contribué à la hausse des frais d'exploitation et a nécessité le recours aux sources de production plus chères et aux achats
- l'hydraulicité était toujours basse

Les produits des ventes dans la province ont augmenté de 74 millions de dollars à cause de l'appel de puissance plus élevée, d'une augmentation des tarifs de 2,1 % en moyenne en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2002 et de l'augmentation des frais des ventes non garanties. En 2002-2003, l'encaisse d'exploitation était de 133 millions de dollars, et la dette a augmenté de 104 millions à cause de la baisse du produit net et de

l'augmentation des dépenses d'immobilisations engagées pour les projets d'aménagement aux centrales de Coleson Cove et de Point Lepreau.

### **Rendement d'exploitation**

- La meilleure disponibilité des centrales était cruciale en raison de la croissance de la demande de 12 % par rapport à l'année précédente. Le Nouveau-Brunswick a fait face à quatre nouvelles pointes, auxquelles l'entreprise a répondu au moyen de toutes ses centrales et aux achats d'électricité.

La centrale de Point Lepreau a marqué 20 années de service et produit son 100 millionième mégawattheure. Son facteur de capacité n'a dévié que légèrement de l'objectif, 74 %, malgré un arrêt d'entretien plus long que prévu. Au cours de l'année, la Commission canadienne de sûreté nucléaire a prolongé le permis de la centrale de 38 mois.

Transport a grandement amélioré la fiabilité des approvisionnements dans la Péninsule acadienne au moyen d'un nouveau poste à Tracadie relié à une nouvelle ligne de transport. L'entreprise a entamé ou achevé d'importants travaux reliés à la fiabilité à Oak Bay, à Dieppe, à Memramcook et à Saint John.

Services à la clientèle a maintenu une prestation de service fiable, malgré les orages en été et une tempête de verglas en hiver. Les dommages causés par la pluie verglaçante le 2 février étaient les plus graves éprouvés depuis des années. Les équipes de travail ont oeuvré en toute sécurité pour rétablir le service à jusqu'à 65 000 clients. Ce processus a pris quelques jours, et les employés d'Énergie NB ont été secondés par des monteurs de lignes et des équipes d'élagage de Saint John Energy, de Nova Scotia Power, de Maritime Electric et du Maine.

Tous les secteurs de l'entreprise ont plusieurs étapes de sécurité importantes. Selon les statistiques de l'Association canadienne de l'électricité, les taux de fréquence et de gravité des blessures et des maladies de travail connus à Énergie NB étaient les plus bas parmi ceux de tous les membres de l'Association ayant plus de 500 employés. En effet, nous avons amélioré ces taux dans chacune des trois dernières années. Cette forte orientation vers la sécurité vise aussi les clients. Grâce à une importante campagne de sécurité, le nombre de contacts du public avec les lignes et les installations électriques a chuté.

03/06/30

Personne-ressource des médias – Jeffrey Carleton, Énergie NB, au (506) 458-4723.

03/06/30